

## Infos pratiques > Règlement intérieur

La participation aux activités de La Manufacture et l'accès aux locaux vaut acceptation du présent règlement intérieur dans toutes ses dispositions ainsi qu'engagement à le respecter.

**Nous aimons nos studios**, ils sont entretenus par les bénévoles et l'équipe de l'association.

**Aidez-nous à les garder aussi beaux !**



Les usagers sont responsables de leurs effets personnels. La Manufacture décline toute responsabilité en cas de vol dans tous les lieux de cours. Des casiers et cadenas à code sont à disposition (sous caution - cadenas personnels interdits).

Tout dommage causé aux locaux, au mobilier, aux équipements, aux matériels et réseaux, sera de la responsabilité de l'utilisateur qui devra assumer la charge de la réparation ou du remplacement. Une déclaration d'assurance sera effectuée par la personne concernée dans les délais légaux.

L'accès au Fonds documentaire et chaque retrait de supports se font sur autorisation expresse uniquement.

Les usagers mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou responsables légaux (y compris aux vestiaires), sauf pendant le temps de prise en charge par un intervenant.

Seuls peuvent assister au cours les adhérents à jour des frais.

Une tenue correcte et adaptée à la pratique de la danse est exigée dans tous les lieux de cours. Les bijoux, montres et autres objets pendants sont interdits.

L'usage de tabac, d'alcool, de toute autre drogue est strictement interdit dans le centre et à proximité. Le Conseil pédagogique et de discipline de La Manufacture se réserve le droit d'appliquer toutes mesures disciplinaires en cas d'attitude incorrecte à l'égard de tout usager.

Droits à l'image : à titre de contrat d'adhésion et comme condition essentielle de participation aux activités de l'association et d'accès aux locaux, chaque usager autorise expressément La Manufacture à capter, reproduire et diffuser par tous moyens, toutes images de toutes natures aux fins d'information, de promotion des activités et d'archives.

L'accès au Wifi, lorsqu'il est accordé, est soumis au strict respect de la loi (interdiction des téléchargements illicites ou dangereux, des incitations à la haine, des propos désobligeants, des atteintes à la vie privée...).

Les copies et impressions "de dépannage" sont facturées 1 € par page (R ou R/V, N&B ou Couleur).